

Octant Analyse

Population Démographie

Numéro 5 - Septembre 2010

La Bretagne au défi du vieillissement démographique

En 2008, 750 000 Bretons sont âgés de 60 ans et plus. Le vieillissement de la population bretonne s'accroîtra dans les prochaines décennies. Les territoires bretons devront s'adapter pour organiser un cadre de vie favorable aux personnes âgées. Celles-ci vivent de plus en plus longtemps à leur domicile, ce qui posera à terme la question de l'adaptation des logements. Le nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes devrait s'accroître. La solidarité familiale ne parviendra pas toujours à répondre, d'autant plus que certains aidants auront eux-mêmes atteint l'âge de la retraite.

Aujourd'hui, 750 000 Bretons sont âgés de 60 ans et plus. Malgré le dynamisme démographique de la région, le vieillissement de la population bretonne s'accroîtra dans les prochaines décennies. Les premières générations de baby-boomers, nées juste après 1945, atteignent aujourd'hui l'âge de la retraite. Si l'espérance de vie continue de s'allonger dans les années futures, le vieillissement ne fera que s'amplifier.

À l'horizon 2030, la Bretagne devrait compter plus d'1,1 million d'habitants de 60 ans et plus. La part des 75 ans et plus devrait augmenter lentement dans un premier temps, puis plus rapidement avec l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom aux âges élevés.

Un phénomène porteur de conséquences pour les territoires bretons

L'impact du vieillissement de la population est abordé actuellement essentiellement au travers de la question du financement des régimes de retraite. La baisse relative de la population active et le vieillissement de la main-d'œuvre interrogent également depuis plusieurs

années les pouvoirs publics sur l'emploi des seniors et la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.

Avec l'allongement de l'espérance de vie et parce qu'elles le souhaitent, les personnes âgées vivent de plus en plus longtemps dans leur logement. Il s'agira pour les territoires d'organiser un cadre de vie favorable aux personnes âgées au travers de choix d'urbanisme, de mettre en place des services collectifs et de favoriser l'accès aux services de proximité. Mais la difficulté d'anticipation tiendra essentiellement aux incertitudes liées aux évolutions des comportements. Les seniors de demain n'auront sans doute pas les mêmes modes de consommation et les mêmes besoins que les seniors d'aujourd'hui.

Une population croissante et vieillissante

Le vieillissement de la population bretonne est inscrit dans sa pyramide des âges actuelle. Au 1^{er} janvier 2008, les 60 ans et plus représentent 24 % de la population bretonne, contre 21 % en 1990. On compte désormais 1,02 Breton de moins de 20 ans pour 1 Breton de 60 ans et plus, contre 1,35 en 1990.



INSEE
BRETAGNE
INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE
ET DES ÉTUDES
ÉCONOMIQUES

Évolution de la structure de la population de 1990 à 2008

		Répartition de la population par âge (en milliers)							60 ans et plus (en %)	Ratio des moins de 20 ans sur les 60 ans et plus
		Total	0-19 ans	20-49 ans	50-59 ans	60-74 ans	75-84 ans	85 ans et +		
Bretagne	1990	2 794	786	1 121	302	387	160	38	20,9	1,35
	2006	3 095	757	1 207	420	426	222	63	23,0	1,07
	2008	3 141	767	1 200	424	449	226	75	23,9	1,02
France métropolitaine	1990	56 577	15 720	24 129	5 965	6 925	2 964	874	19,0	1,46
	2006	61 400	15 280	24 877	8 317	7 840	3 893	1 193	21,1	1,18
	2008	62 131	15 315	24 862	8 318	8 262	3 970	1 404	21,9	1,12

Source : Insee, estimations de population

L'impact de l'arrivée des premières générations issues du baby-boom parmi les plus de 60 ans s'observe très nettement depuis 2006. En deux ans, la part des 60 ans et plus a progressé de 0,9 point. Les 75 ans et plus sont aujourd'hui 1,5 fois plus nombreux qu'en 1990, soit 301 000, et le nombre des 85 ans et plus a doublé, pour atteindre 75 000 personnes en 2008.

L'augmentation de l'espérance de vie favorise également le vieillissement. En 2007, en Bretagne, l'espérance de vie à la naissance s'élevait à 76,3 ans pour les hommes et 83,8 ans pour les femmes. Depuis 1954, elle a progressé de plus de 14 ans pour les hommes, comme pour les femmes. La Bretagne comble ainsi peu à peu son retard par rapport à la moyenne française. Grâce aux progrès de la médecine, l'espérance de vie à 60 ans ne fait qu'augmenter. En 2007, les Bretonnes âgées de 60 ans ont encore 26,3 années d'espérance de vie et les Bretons 21,3 années.

L'augmentation de l'espérance de vie est porteuse d'enjeux pour les politiques publiques. Le nombre de personnes âgées potentiellement dépendantes devrait s'accroître. La solidarité familiale ne parviendra pas toujours à répondre, d'autant plus que certains aidants auront eux-mêmes atteint l'âge de la

retraite. En 1999, un quart des Bretons âgés de 60 à 64 ans avaient encore au moins un de leur deux parents en vie. Cette proportion a probablement augmenté depuis.

Un vieillissement lié à la nature des échanges migratoires

La Bretagne connaît de nombreux échanges migratoires avec les autres régions. Les arrivées et les départs des jeunes sont très importants, et se traduisent par un déficit migratoire jusqu'à 30 ans. Celui-ci laisse alors la place à un excédent qui s'accroît à partir de 55 ans. Au-delà de 55 ans, la région accueille de nombreux arrivants d'autres régions françaises, notamment de l'Île-de-France. Les départs sont alors nettement moins nombreux, ce qui contribue également au vieillissement de la population.

Au 1^{er} janvier 2007, 33 000 personnes âgées de 60 ans et plus résidaient dans la région depuis moins de cinq ans. Pour 40 % d'entre elles, il s'agit d'un retour dans leur région de naissance ou celle de leur conjoint. Le Morbihan séduit les seniors, quel que soit leur âge. Ils sont un tiers à choisir ce département pour s'installer. L'Ille-et-Vilaine attire peu avant 75 ans, mais la tendance s'inverse après, notamment en raison de l'attractivité des établissements pour personnes âgées. La campagne et le littoral bretons attirent également

ces nouveaux arrivants. Au-delà de 75 ans, les deux tiers décident cependant de s'installer en ville ou en périphérie.

Un vieillissement différencié selon les territoires

La part des personnes âgées de 60 ans et plus dans la population place la Bretagne au-dessus de la moyenne française. Cette part est plus faible dans les régions du nord et de l'est de la France (Île-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Picardie) et nettement plus importante dans le Limousin, en Auvergne, en Corse et dans la région Poitou-Charentes.

La Bretagne connaît un vieillissement différencié selon ses territoires. Si en 2007, les personnes âgées constituent près de 24 % de la population bretonne, elles en représentent moins de 15 % dans les cantons de Châteaubourg, Hédé, Guichen, Châteaugiron et du Sel-de-Bretagne, contre plus de 40 % à Quessant et dans le canton de Sarzeau.

La géographie du vieillissement de la région s'est transformée depuis la fin des années 60. En 1968, seuls quelques cantons de l'ouest se distinguaient par une population âgée de 60 ans et plus supérieure en nombre à celle de moins de 20 ans (cf. cartes). En 2007, la plupart des cantons vieillissants de l'ouest, du centre et du littoral bretons s'opposent aux cantons de l'est et aux zones urbaines plus jeunes. Peu de cantons ont connu un contexte favorable pour retrouver une relative jeunesse. Seuls, Le Faou et Daoulas ont pu bénéficier respectivement du desserrement de la métropole brestoise et de la proximité de l'axe Brest-Quimper.

Les territoires urbains épargnés en apparence par le vieillissement

En raison de leur dynamisme démographique, les territoires urbains restent relativement jeunes. Cependant, le nombre de personnes âgées de 60 ans et plus y augmente également. Depuis 1999, cette augmentation

Espérance de vie en 1954 et 2007 (en nombre d'années)

	Espérance de vie à la naissance				Espérance de vie à 60 ans			
	2007		1954		2007		1954	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bretagne	76,3	83,8	61,9	69,3	21,3	26,3	14,0	17,5
Côtes-d'Armor	75,7	83,5	61,2	69,1	21,1	26,0	13,5	17,4
Finistère	75,3	83,5	63,4	70,6	20,7	26,2	15,2	18,1
Ille-et-Vilaine	77,8	84,6	61,4	68,7	22,3	26,7	13,0	17,0
Morbihan	76,2	83,6	61,2	68,3	21,2	26,3	14,0	17,2
France métropolitaine	77,5	84,3	65,0	71,2	21,9	26,7	15,2	18,4
Écarts Bretagne-France	-1,2	-0,5	-3,1	-1,9	-0,6	-0,4	-1,2	-0,9

Source : Insee, état civil (données domiciliées), estimations localisées de population

a atteint 14 % dans les espaces urbains, contre 4 % dans les territoires ruraux. Les communes situées dans les banlieues des villes ou en périphérie sont les plus touchées.

Depuis les années 80, la croissance démographique s'accélère dans les banlieues et les espaces situés en périphérie plus lointaine. Ce phénomène a concerné des jeunes familles dont les adultes sont les quinquagénaires d'aujourd'hui et seront les seniors de demain. Le phénomène de vieillissement des espaces urbains devrait donc se poursuivre, d'autant plus que les personnes âgées de 60 ans et plus connaissent une faible mobilité résidentielle.

Les choix résidentiels s'opèrent avant la retraite

Contrairement à une idée souvent avancée, le passage à la retraite ne se traduit pas nécessairement par un changement de résidence. En 2007, seuls 20 % des Bretons âgés de 55 à 64 ans avaient déménagé au cours des cinq années précédentes. De manière générale, la mobilité résidentielle diminue avec l'âge : elle concerne 60 % des 30-39 ans, contre seulement 13 % des plus de 65 ans.

La volonté de vieillir chez soi

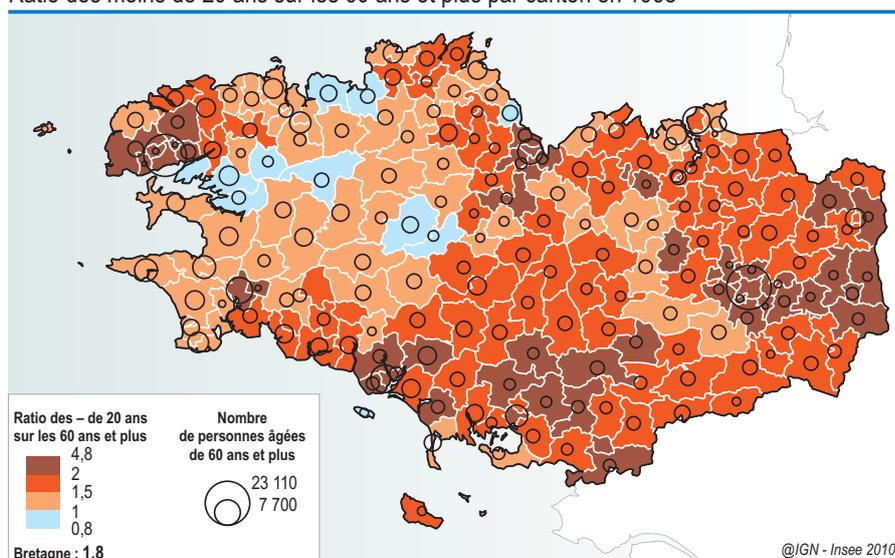
Propriétaires à plus de 82 %, les ménages âgés souhaitent rester dans le logement qu'ils occupent, souvent depuis plusieurs années : 44 % d'entre eux y vivent depuis plus de 30 ans. Le recours à un habitat spécifique (foyer-logement, maisons de retraites) se fait plus tardivement.

Compte tenu de cette faible mobilité résidentielle, la question de l'adaptation des logements continuera de se poser à terme. Les ménages de 75 ans et plus résident essentiellement dans des maisons. Il s'agit souvent de logements anciens et de grande taille. En effet, 72 % de ces logements datent d'avant 1975 ; 65 % disposent d'au moins 4 pièces, alors que la moitié sont occupés par une seule personne. Par ailleurs, plus d'un tiers des ménages âgés de 75 ans et plus vivent en milieu rural, et 38 % d'entre eux ne disposent d'aucun moyen de locomotion.

L'isolement, le veuvage et la dépendance décident parfois les personnes âgées à déménager. En 2007, 34 000 Bretons âgés de 75 ans et plus ont changé de résidence en Bretagne au cours des cinq années précédentes ; 60 % de ces personnes sont veuves. La moitié d'entre elles résident désormais en maison de retraite et 8 % en foyer logement.

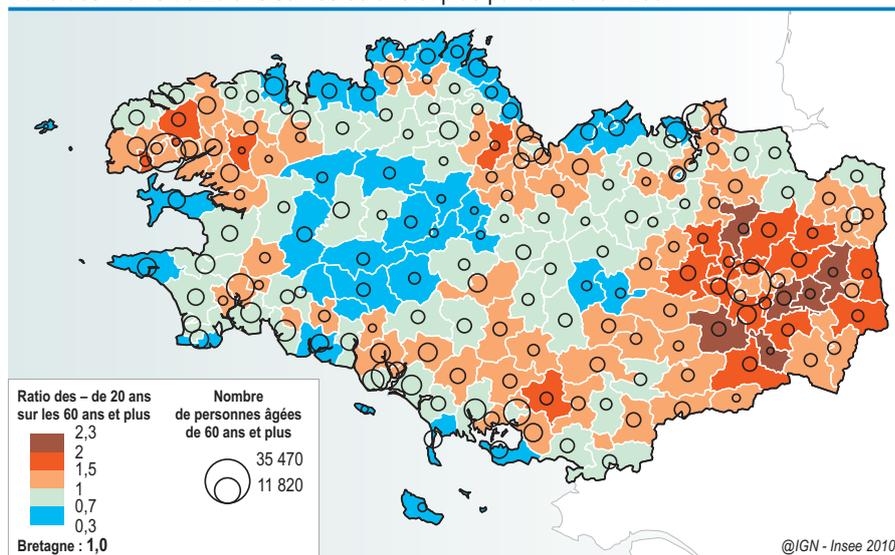
La géographie du vieillissement s'est transformée depuis 1968

Ratio des moins de 20 ans sur les 60 ans et plus par canton en 1968



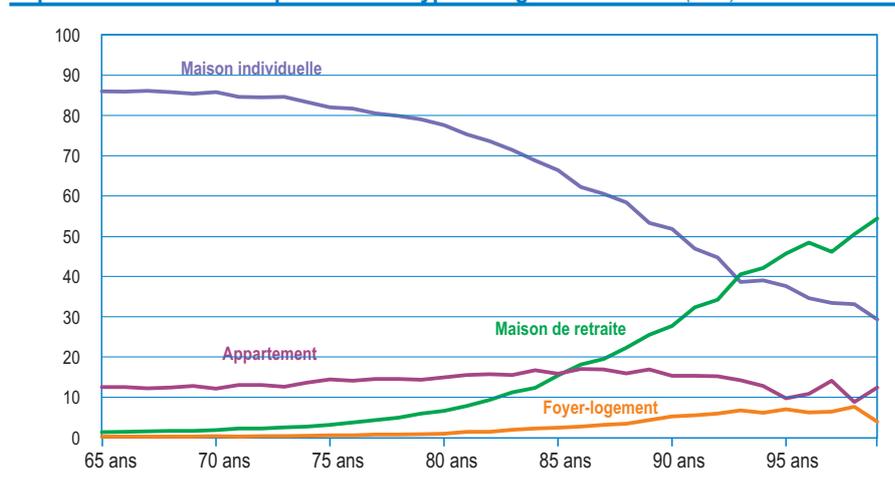
Source : Insee, recensement de la population 1968

Ratio des moins de 20 ans sur les 60 ans et plus par canton en 2007



Source : Insee, recensement de la population 2007

Répartition des 60 ans et plus selon le type de logement en 2007 (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2007

Celles qui continuent d'habiter chez elles privilégient les appartements, les petites surfaces et sont désormais plus souvent locataires.

La pauvreté n'épargne pas les 65 ans et plus

En 2007, le niveau de vie de la moitié des Bretons âgés de 60 à 74 ans n'excède pas 19 017 € par an, soit 1 585 € par mois. Il est supérieur à celui des actifs de moins de 50 ans, mais inférieur à celui des 50-59 ans.

Le passage à la retraite s'accompagne souvent d'une baisse du niveau de vie. La période qui précède est celle où les revenus d'activité atteignent en général leur maximum, alors que les enfants ont déjà souvent quitté le domicile familial.

En 2007, le niveau de vie de la moitié des Bretons âgés de 75 ans et plus n'excède pas 15 709 € par an, soit 1 309 € par mois. On trouve encore parmi les personnes les plus âgées beaucoup de femmes seules qui ont peu ou pas travaillé. Elles disposent souvent comme seule ressource de la pension de réversion de leur mari ou du minimum vieillesse. À l'opposé, les seniors les plus jeunes, plus souvent en couple, ont eu des carrières plus complètes, souvent mieux rémunérées. C'est dans les Côtes-d'Armor que le niveau de vie des seniors est le moins élevé.

Niveau de vie annuel médian en 2007 (en €)

Âge de la personne du ménage	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France
Moins de 30 ans	15 861	15 894	16 556	15 993	16 142	16 255
30-39 ans	17 173	17 756	18 381	17 411	17 779	17 862
40-49 ans	16 960	17 444	18 072	17 161	17 466	17 636
50-59 ans	19 965	20 048	20 834	19 958	20 236	20 143
60-74 ans	18 712	19 002	19 312	18 961	19 017	19 111
75 ans et plus	15 382	15 798	15 794	15 815	15 709	16 915
Ensemble	17 533	17 900	18 424	17 760	17 954	18 164

Source : Insee, revenus disponibles localisés

Champ de l'étude

Cette étude porte sur les personnes âgées de 60 ans et plus. Ce repère a été choisi car il correspondait encore au moment de la réalisation de l'étude à l'âge minimum de la retraite fixé par le code de la sécurité sociale. Dans ce document, le vocable « personne âgée » désignera donc une personne âgée de 60 ans et plus ; on parlera parfois de seniors. Afin de tenir compte de la diversité que recouvre ce terme générique, on a parfois distingué les personnes âgées de 60 à 74 ans et celles de 75 ans et plus.

Définitions

- On parle de **vieillesse démographique** lorsque la proportion des personnes âgées augmente dans une population, et qu'en contrepartie, celle des jeunes diminue.
- Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'Unités de Consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.
- Le **revenu disponible** comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages, et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

En 2007, 63 000 Bretons âgés de 65 ans et plus vivent sous le seuil de pauvreté. Ils représentent 18 % des personnes pauvres, ce qui équivaut à leur poids dans la population. En 2007, le taux de pauvreté des personnes âgées de plus de 65 ans est de 11,1 %. Comme dans d'autres régions agricoles (Poitou-Charentes, Midi-Pyrénées, Limousin et Corse), le taux de pauvreté des personnes âgées de 65 ans et plus est supérieur à celui des 30-64 ans. Pour les autres régions, le taux de pauvreté des personnes âgées est en général inférieur.

■ Catherine Renne

Pour en savoir plus

- [La population bretonne à l'horizon 2030](#) / David Levy, Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant*. - n° 108 (2007, mars). - P. 5-11.
- [Les personnes âgées : édition 2005](#) / Insee. - Paris : Insee, 2005. - 135 p. - (Références).
- [Les établissements d'hébergement pour personnes âgées : les résidents et le personnel](#) / Stefan Munier, Véronique Boitard ; Direction régionale des affaires sanitaires et sociales Bretagne. - Dans *L'info statistique* ; n° 15 (2010, mars). - 6 p.
- [Les retraités et les retraites en 2008](#) / Patrick Aubert... [et al.] ; Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques. - Dans *Études et résultats* ; n° 722 (2010, avr.). - 6 p.
- [Les territoires face au vieillissement en France et en Europe : géographie, politique, prospective](#) / Gérard-François Dumont. - Paris : Ellipses, 2006. - 416 p.
- Insee (www.insee.fr)
- Insee Bretagne (www.insee.fr/fr/regions/bretagne)

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint

Composition : Brigitte Cariou

ISSN 2105-1151 - © Insee 2010 - Dépôt légal : 3^e trimestre 2010

INSEE Bretagne

36, place du Colombier
CS 94439
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :
09 72 72 40 00 (tarification appel local)